

Politique provinciale sur l'évaluation des élèves

Publication d'une politique

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) a le plaisir de présenter sa *Politique sur l'évaluation des élèves*, qui a été élaborée en collaboration avec le personnel des centres régionaux pour l'éducation (CRE) et du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP), avec le Conseil pour l'amélioration des conditions en salle de classe, avec le Forum des directrices et des directeurs d'école et avec d'autres partenaires du système éducatif.

La *Politique sur l'évaluation des élèves* fournit des instructions claires et cohérentes pour les pratiques en matière d'appréciation du rendement, d'évaluation et de préparation de rapports, l'objectif étant d'améliorer l'apprentissage et la réussite de tous les élèves. Dans le cadre de la réalisation de cet objectif, cette politique facilite l'adoption de pratiques inclusives et équitables en matière d'appréciation du rendement, d'évaluation et de préparation de rapports et pour le bien-être des élèves. La présente politique favorise les bonnes pratiques d'évaluation conformément aux principes directeurs de la politique sur l'éducation inclusive.

La présente politique **entrera en vigueur dans toutes les écoles à compter de septembre 2022** et remplacera toutes les politiques apparentées actuellement en place dans les écoles.

Original de la note d'information signé par

L'honorable Becky Druhan

Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

Remerciements

Nous remercions les groupes et individus suivants de leur contribution et de leur collaboration à l'élaboration de la présente politique :

- le Conseil pour l'amélioration des conditions en salle de classe
- le Forum des directrices et directeurs d'école
- l'Association des administratrices et administrateurs des écoles publiques de la Nouvelle-Écosse (AAAEPNE)
- les élèves, les parents/tuteurs, les enseignants et les membres des comités d'école consultatifs qui ont participé au processus de consultation
- les membres du personnel des centres régionaux pour l'éducation et du Conseil scolaire acadien provincial
- les membres du personnel du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance